

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Syndicat Mixte des 3 Vallées****Nombre de membres**

En exercice : 89

Présents : 17

Votants : 20

L'an deux mille VINGT SIX, le 12 FEVRIER

Date de Convocation : 22 janvier 2026

Le Comité Syndical, dûment convoquée, s'est réuni en session ordinaire à PAVIE sous la présidence de M. Etienne SAVARY, Président.

Objet

Approbation des budgets primitifs 2026

Membres présents : Mme, MM :ALFENORE, AUTIE, BLAY, COUDERC, DAUZIER, EVERLET, FALCO, JACQUART, LABORDE, MICHELIN, MOTTA, ROUCOLLE, ROY, SEMPASTOUS, SERES, URIZZI
 Ont reçu pouvoir de vote en leur noms : M.SAVARY de M.DUCOS Alain , M.ROUCOLLE de Mme BIGNON Edith, M.ALFENORE de M.BROQUA Thierry.
 M.ALFENORE est nommé secrétaire.

En préalable le Président informe l'assemblée que le comité syndical a été réuni le 5 février 2026 pour traiter de l'affaire citée en objet. Le quorum n'étant pas atteint, il n'avait pas été possible de délibérer valablement. Pour cette raison, il est procédé à la tenue de la présente réunion, au cours de laquelle, en vertu des dispositions de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions pourront être prises sans condition de quorum.

Le Président présente à l'Assemblée le budget primitif des 6 cartes de compétences, qui se résument comme suit :

Budget	Sens	Investissement		Exploitation
		Budget-Primitif	Dont restes à réaliser	Budget-Primitif
Voirie/administration (budget principal)	D	1 042 645.08 €		1 579 673.96 €
	R	1 042 645.08 €		1 579 673.96 €
SPANC	D	116 130.97€	28 344 €	381 530.97 €
	R	116 130.97€	72 000 €	381 530.97 €
Service entretien	D	106 745.16 €	2 545.04 €	466 144.98 €
	R	106 745.16 €		466 144.98 €
Eau Brute	D			28 126.01 €
	R			28 126.01 €
Fourrière animale	D	179 548.85 €		421 614.09 €
	R	179 548.85 €		421 614.09 €
GEMA	D	29 062.34 €		932 139.41 €
	R	29 062.34 €		932 139.41 €

Total exploitation (ensemble budgets) : 3 809 229.42 €

Total investissement (ensemble budgets) : 1 474 132.40 €

Total général 5 283 361.82 €

Le Comité Syndical, **DECIDE**, à l'unanimité : D'APPROUVER les budgets primitifs 2026 des six cartes de compétences du Syndicat Mixte des 3 Vallées, résumés ci-dessus



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Pour copie conforme

Le Président

E.SAVARY